

Fiche Intendance 2025/2026

Classe :

Date d'entrée :

NOM de l'élève (en majuscule)

Prénoms :

Sexe : ☐ F ☐ M

Date de naissance :

Département de naissance :

Classe en 2024/2025 :

L'élève sera-t-il boursier pour l'année 2025/2026 : ☐ oui ☐ non ☐ demande en cours

☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire

☐ Interne

RESPONSABLE FINANCIER (paie les frais de scolarité)

NOM :

Prénom :

Lien de parenté : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Aide sociale à l'Enfance

☐ Autre membre de la famille (à préciser) : ☐ Autre

Mail (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

N° Domicile : _____ N° Portable : _____

RESPONSABLE QUI PERÇOIT LA BOURSE (si différent du responsable financier) :

NOM :

Prénom :

Lien de parenté :

Adresse/mail :

Les responsables légaux soussignés certifient l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche.

Il s'engage en outre à :

- Aviser immédiatement l'établissement de tout changement de situation (adresse, domiciliation bancaire)
- Régler les frais de scolarité dans les délais réglementaires
- **Ne pas retirer** ses enfants de la demi-pension ou de l'internat **en cours de période** (sauf cas de force majeure).

A _____

Le _____

Signatures des responsables légaux avec la
mention « lu et Approuvé »

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

Pour les élèves de secondes (et les nouveaux élèves), joindre OBLIGATOIREMENT un RIB.

Pour les élèves de premières et terminales, joindre un RIB UNIQUEMENT si celui de l'année scolaire précédente à changer.

Le RIB est nécessaire pour :

- Le versement des bourses nationales en fin de période, pour le responsable qui les perçoit.
- Le reversement d'un trop perçu consécutif à une remise d'ordre, pour le responsable financier.

Pour le versement de la bourse, le RIB doit **impérativement** être au même nom que celui qui effectue la demande de bourse.

Contact : demipensionjh@ac-amiens.fr